

Les chiffres clés 2024

Dernière modification le 10.02.2025

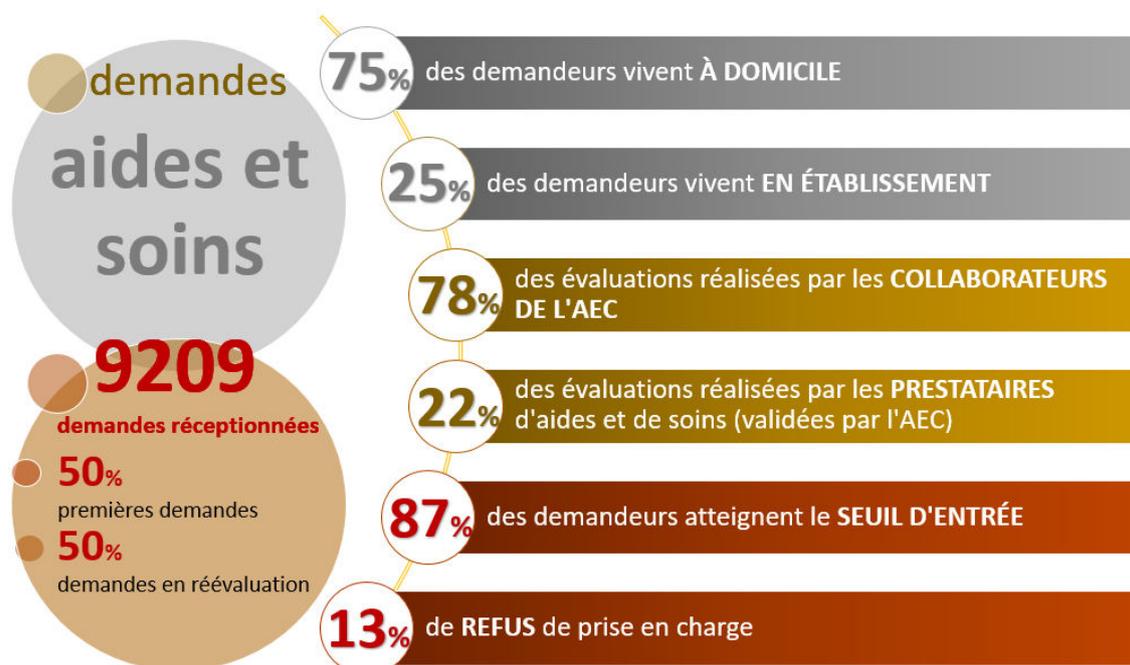
Avec cette quatrième édition des "**chiffres clés**", l'Administration d'évaluation et de contrôle de l'assurance dépendance (AEC) souhaite présenter un aperçu succinct et chiffré sur ses activités au cours de l'année 2024.

Cette publication s'adresse aussi bien au grand public, qu'à nos partenaires ainsi qu'aux professionnels du secteur.

Vous y trouvez sous forme synthétisée et visuelle les **principaux chiffres de l'année 2024** en ce qui concerne :

- les demandes en aides et soins, en aides techniques et en adaptations du logement ;
- les différentes catégories d'aides techniques accordées ;
- les appels traités par nos "Helplines";
- les délais de traitement des demandes d'aides et de soins.

La sélection de statistiques, mise à jour annuellement, permet de vous donner une idée concrète sur les principales activités de l'AEC, sur les prestations accordées ainsi que sur leur évolution dans le temps.



Description image 1 - Les demandes en aides et soins



9209 demandes aides et soins ont été réceptionnées en 2024.

Il s'agissait de 50% de premières demandes et de 50% de demandes de réévaluations.

75% des demandeurs vivent à domicile.

25% des demandeurs vivent en établissement.

78% des évaluations ont été réalisées par les collaborateurs de l'AEC.

22% des évaluations ont été réalisées par les prestataires d'aides et de soins et validées par l'AEC.

87% des demandeurs atteignent le seuil d'entrée.

13% des demandeurs ont eu un refus de prise en charge.

Description image 2 - Les demandes en aides techniques



En ce qui concerne les demandes pour aides techniques, 1795 évaluations ont été réalisées par l'AEC sur place auprès des demandeurs pour clarifier le requis en aides techniques spécifiques.

71% de ces bénéficiaires vivent à domicile.

29% de ces bénéficiaires vivent en établissement.

En tout 18620 aides techniques ont été mises à disposition par l'AEC pendant l'année 2024.

34% de ces aides techniques ont été traitées par les référents des dossiers.

66% de ces aides techniques ont été traitées par notre Helpline. Il s'agit d'équipe-

ments de base.

Au 31 décembre 2024, 17220 personnes ont bénéficié d'au moins une aide technique.

73% de ces personnes bénéficient également des prestations d'aides et de soins.

27% de ces personnes bénéficient exclusivement d'aides techniques.

En tout 63727 aides techniques sont actuellement mises à disposition.

Voici les Top 3 : le Top 1 sont les aides pour la mobilité personnelle, le Top 2 sont les aides pour les soins personnels et la protection, le Top 3 sont les aménagements et adaptations du lieu de vie.

© AEC

Description image 3 - Les différentes catégories d'aides techniques



63727 aides techniques sont actuellement à disposition des demandeurs de prestations assurance dépendance.

Voici un aperçu de différentes catégories d'aides techniques :

25515 aides pour la mobilité personnelle. Le Top 1 sont les cadres de marche à 4 roues.

15588 aides pour les soins personnels et la protection. Le Top 1 sont les chaises de douche.

11033 aménagements et adaptations du lieu de vie. Le Top 1 sont les barres d'appui fixes.

6124 aides pour le traitement et l'entraînement. Le Top 1 sont les coussins anti-escarre pneumatiques.

3040 aides pour la communication, l'information et la signalisation. Le Top 1 sont les loupes électroniques transportables.

1317 aides pour les activités domestiques. Le Top 1 sont les couverts.

1110 aides pour manipuler les produits et les biens. Le Top 1 sont les pinces de préhension manuelle.

© AEC

Description image 4 - Les demandes d'aptations du logement



En ce qui concerne les demandes d'adaptations du logement, 103 chantiers ont été réceptionnés en 2024.

Dans 94% des cas, il s'agissait d'adaptations de constructions existantes.

Dans 6% des cas, il s'agissait d'adaptations de logement à construire.

Voici le pourcentage des différents types d'adaptations du logement :

63% de douches de plain-pied.

27% de salles de bain.

2% de cuisines.

1% de rampes d'accès au domicile.

7% autres adaptations.

© AEC

Description image 5 - Les appels traités par nos Helplines



La Helpline du secrétariat a traité 7111 appels en 2024.

Le numéro de téléphone est le 247 8 60 60.

La Helpline aides techniques a traité 5215 appels en 2024.

Le numéro de téléphone est le 247 8 60 40.

Les deux Helplines sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30.

© AEC

Description image 6 - Les délais de traitements des demandes aides et soins en 2024



Voici le délai de traitement de l'AEC des demandes aides et soins en 2024.

Le délai est de 57,1 jours en moyenne pour traiter une demande aides et soins.

Le délai est de 48,6 jours en moyenne entre la réception de la demande et l'évaluation de la dépendance.

Le délai est de 8,5 jours entre l'évaluation de la dépendance et le transfert de l'avis à la CNS.

